



INTERLUDE

CORRESPONDANCE :

Ludothèque Les Berges du Lac
33 Cours de Québec
33300 BORDEAUX LAC
☐ 05 56 04 08 82
interlude.secretariat@gmail.com
interlude.direction@gmail.com

Ludothèque et EVS Chantelude
45 rue du Commandant Hautreux
33300 BORDEAUX

Ludothèque La Bastide
37 allée Jean Giono
33100 BORDEAUX BASTIDE

Espace famille enfance le petit prince
Ludothèque Sablonat
35 rue Jean Mermoz
33800 BORDEAUX

www.ludotheque-interlude.fr

Objet : invitation à l'assemblée générale de l'association

Les membres du conseil d'administration de l'association ainsi que tous les membres adhérents d'INTERLUDE sont conviés à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu à la :

Ludothèque Berges du Lac (salle polyvalente du centre d'animation) – 33 cours de Québec à Bordeaux
le samedi 26 septembre 2020

9h30 : accueil café

10h-12h : assemblée générale

Dans le contexte sanitaire actuel, un protocole sera mis en place afin de vous accueillir en toute sécurité :

- Installation des chaises respectant les règles de distanciation
- mise à disposition de gel hydro alcoolique
- port du masque (merci de venir avec votre masque)
- merci de venir dans la mesure du possible avec votre propre stylo pour l'émargement.

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre venue en vous inscrivant sur le lien

<https://booking.myrezapp.com/fr/online/booking/step1/9839/33301>

Il sera présenté à l'ordre du jour :

1ère partie de l'Assemblée générale :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2019
- Présentation du rapport moral et du bilan d'activité 2019
- Présentation du rapport de gestion 2019
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Budget prévisionnel 2020
- Vote du rapport moral et du rapport financier 2019

2ème partie de l'Assemblée générale :

- Présentation des candidatures au conseil d'administration et vote.

Un espace sera aménagé pour les enfants, afin de favoriser votre participation à ce moment important de la vie de l'association. **Cependant, ils devront être accompagnés par un des deux parents. Merci de vous inscrire auprès de la ludothèque du LAC 48 heures avant l'assemblée générale au 05.56.04.08.82 si vous souhaitez profiter de ce service.** Afin de mieux vous accueillir, nous vous demandons de bien vouloir compléter et renvoyer le coupon-réponse, ci-dessous avant le **19 septembre 2020**

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président de l'association,
M. AMYOT Jean-Jacques

COMPRENDRE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

C'est la réunion annuelle de l'ensemble des adhérents de l'association Interlude.

Les administrateurs (membres bénévoles élus parmi les adhérents au Conseil d'Administration) vous informent de la gestion de l'association : bilan de l'année écoulée, budget prévisionnel de l'année à venir...

L'objet de l'Assemblée générale

L'approbation de la gestion de l'année écoulée sur les activités réalisées, le résultat de l'exercice financier, sur présentation d'un compte-rendu des dirigeants.

Le vote du budget de l'année à venir.

Le cas échéant, le vote d'un rapport d'orientations contenant les projets pour l'année à venir et les directives à suivre pour les administrateurs.

L'élection des administrateurs (la moitié du Conseil d'Administration renouvelée tous les 3 ans), parmi lesquels seront élus les membres du Bureau (Président, Trésorier, Secrétaire).

VOTRE PARTICIPATION EST IMPORTANTE ! POURQUOI ?

Parce qu'Interlude est une **association** (loi 1901) au fonctionnement démocratique !

Interlude n'est pas un « service » ou une « entreprise » comme les autres : elle vous appartient, à vous, ses adhérents. Elle défend un projet **d'Education Populaire**.

Ici, vous n'êtes pas considéré comme un consommateur d'activités mais comme un participant à la vie associative.

C'est vous qui la dirigez au travers de ses représentants que l'on appelle des **ADMINISTRATEURS** (membres du Conseil d'administration), que vous désignez parmi VOUS, qui choisiront en leur sein les **membres du Bureau** (Président, Trésorier, Secrétaire). C'est ce qui fait qu'Interlude est une association démocratique.

Vous choisissez !

MODALITÉS PRATIQUES

Le Conseil d'administration : les adhérents désirant présenter leur candidature peuvent se manifester dès maintenant. Il se réunit 4 à 5 fois par an.

Tous les documents nécessaires à votre information (rapport moral, rapport de gestion, rapport d'activité,...) seront tenus à votre disposition dans les 3 ludothèques et l'Espace de Vie Sociale ou pourront vous être envoyés, sur demande, par voie électronique dans la semaine précédente.

Pouvoirs : en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, dont vous trouverez un exemplaire ci-dessous.

AIDE MÉMOIRE

Votes :

- avoir plus de 18 ans le jour de l'Assemblée générale
- avoir acquitté les cotisations échues
- chaque famille dispose d'une voix pour le vote

Pouvoirs : les adhérents ne pouvant pas être présents peuvent donner pouvoir à un autre adhérent qui vote. Pour ce faire, nous retourner un pouvoir, ou le confier au mandataire (2 pouvoirs maximum par adhérent)

Candidatures au Conseil d'administration : peuvent être candidats les adhérents pouvant voter (plus de 18 ans) et à jour de leurs cotisations. Pour ce faire, nous en informer.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION INTERLUDE
SAMEDI 26 septembre 2020

COUPON REPONSE

Nom / Prénom : Nombre de personnes :

participera à l'AG du 26/09/2020

ne participera pas à l'AG du 26/09/2020

✂

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION INTERLUDE
SAMEDI 26 septembre 2020

POUVOIR

En cas d'impossibilité de participer, il vous est possible d'être représenté par un autre membre adhérent :
veuillez remplir le pouvoir et le remettre à la personne concernée ou bien nous l'adresser afin que nous
enregistrons votre délégation.

Pouvoir : : Je soussigné(e) membre de l'association Interlude,
résidant.....
donne pouvoir à M. ou Mme aux fins de me représenter à l'AG du
26 septembre 2020, en conséquence, assister à cette assemblée en mon nom, prendre part à toutes
délibérations, émettre tous avis et votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour.

Fait à le
Signature avec la mention « bon pour pouvoir »

✂

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION INTERLUDE
SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020

QUESTIONS & REMARQUES

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions, remarques, suggestions...

.....
.....
.....
.....

A déposer sur place, ou à envoyer par mail à
interlude.secretariat@gmail.com
ou par courrier avant le 19 septembre 2020